

NUMERO #22 | MARS 2020

TRADECOM II News

BULLETIN D'INFORMATION DU PROGRAMME TRADECOM II



PAGE 2

LE DEUXIEME PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

PAGE 4

GSA ET ARSO

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA COMPÉTITIVITÉ À L'EXPORTATION DES PME DIRIGÉES PAR DES FEMMES ET PROMOTION DES NORMES DANS LE SECTEUR DE LA COSMÉTOLOGIE EN AFRIQUE

PAGE 7

MOZAMBIQUE

ASSISTANCE CIBLÉE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APE VIA LA MISE EN CONFORMITÉ SPS POUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE, ET RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DE LA PÊCHE

PAGE 9

ST. VINCENT AND THE GRENADINES

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'EXPORTATION COMMERCIALE POUR LE ST. VINCENT ET LES GRENADINES, ET UN SYSTÈME DE CERTIFICATION IG POUR LES EXPORTATIONS DE QUALITÉ EN GUYANA

PAGE 10

CROSQ, ARSO, PIFS

ASSISTANCE CIBLÉE POUR RENFORCER L'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE DE QUALITÉ LIÉE AU COMMERCE PAR LE BIAS DE PARTENARIATS INTRA-ACP

PAGE 11

CEMR

SOUTIEN CIBLÉ AU CENTRE D'EXCELLENCE MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONAL (CEMR) POUR LA MISE EN ŒUVRE DES COMPOSANTES COMMERCIALES CLÉS DE SES PROGRAMMES PAIE

PAGE 12

MAURITANIE

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION COMMERCIALE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA MAURITANIE

PAGE 13

COMOROS

ACCESSION DES COMORES À L'OMC ET MISE EN ŒUVRE DE L'APE RÉGIONAL

PAGE 14

TRADECOM II PROGRAMME

LE 8^E COMITÉ DE PILOTAGE



LE DEUXIEME PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

Le deuxième événement de partage des connaissances sur les bonnes pratiques en matière de commerce et d'investissement a été organisé par l'UGP TradeCom II les 4 et 5 février 2020. Il visait à diffuser, aussi largement que possible, les « bonnes pratiques » pertinentes développées par les programmes soutenus par le TCII dans le cadre du Devis-Programme 2, du mécanisme d'intervention rapide et du volet « subventions ». L'événement de partage des connaissances a réuni un total de 110 participants représentant principalement les pays ACP et les communautés économiques régionales (CER) bénéficiaires. Dans son discours d'ouverture, S.E. Dr. Patrick I. GOMES (Secrétaire général du Groupe ACP) a insisté sur le rôle du Secrétariat ACP dans la construction et le partage des connaissances à travers le Groupe ACP sur tous les résultats du programme TradeCom II. Les incertitudes du système commercial multilatéral exigent des connaissances solides et nécessitent des capacités plus fortes pour innover et améliorer les connaissances sur les questions de commerce mondial. Ceci est d'autant plus important pour faire face aux difficultés découlant des dividendes démographiques, comme les jeunes qui quittent leur pays à la recherche de meilleures opportunités. Il faut donc renforcer les capacités

de production et de commerce dans les pays ACP afin que les jeunes puissent également en bénéficier.

Mme Carla MONTESI, directrice à la CE DEVCO (Dir. C - Planète et Prospérité) a souligné l'approche constructive de l'événement et a considéré que c'était l'occasion d'identifier les bonnes pratiques qui peuvent être transposées à plus grande échelle, y compris une analyse de leur impact sur le commerce. Cinq groupes de cas de « bonnes pratiques » ont été proposés pour le deuxième cycle de partage des connaissances à partir des 16 programmes mis en œuvre par le programme TradeCom II dans le cadre du Devis-Programme 2, 52 projets RRF et 7 actions dans le cadre du volet « subventions ». Ces cas de bonnes pratiques ont été construits autour des groupes ciblés suivants :

- 🌍 Politique et réglementation commerciales
- 🌍 Processus des APE et de l'OMC
- 🌍 Questions douanières
- 🌍 Infrastructure et normes de qualité
- 🌍 Commerce et investissement (Plan européen d'investissement ; Compétitivité du secteur privé).

Dans le cadre du premier groupe « Politique et réglementation commerciales », des représentants de la DG Commerce et des bénéficiaires tels que l'UEMOA, l'OECD, le COMESA et le REPOA ont examiné les succès des politiques commerciales nationales et régionales en matière de soutien de l'expansion commerciale et de suppression des obstacles au commerce, et ont débattu des bonnes pratiques pouvant être reproduites et des nouveaux besoins / défis à venir.

Des représentants de la DG Commerce, du Cameroun, du CROSC, de la Côte d'Ivoire, des Comores, de Djibouti et de la CENUA, dans le cadre du groupe 2 « Les processus des APE et de l'OMC », ont présenté les bonnes pratiques de mise en œuvre des APE et les leçons apprises qui peuvent être diffusées aux niveaux national et régional; et les progrès réalisés dans l'obtention de positions de négociation communes à l'OMC.





Le groupe 3 sur les «questions douanières», avec la contribution de bénéficiaires des Îles Salomon et de représentants de la DG Commerce, de la FAIMM et de la CENUA, a examiné les succès manifestes en matière d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts de transaction liés à la circulation des marchandises à travers les frontières, les cas de bonnes pratiques à reproduire et les nouveaux besoins à venir.

Dans le cadre du groupe 4 «Infrastructure et normes de qualité», des cas de bonnes pratiques régionales et nationales en matière d'infrastructure de qualité à l'appui de la compétitivité des exportations ont été présentés par des représentants du CROSO, de l'ARSO, de l'OAPI et des bénéficiaires tels que le Mozambique, le Guyana et la Mauritanie.

Dans le cadre du groupe 5 «Commerce et compétitivité», les présentations des représentants de la DEVCO de la Commission européenne, du Secrétariat ACP, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la DG Commerce, du RMCE, du GSA, de Maurice, du Botswana, du Zimbabwe, du Repoa, de Trapca, ont porté notamment sur le Plan européen d'investissement extérieur (PEI) en tant qu'outil permettant de contribuer au développement durable, d'améliorer le climat d'investissement, de s'attaquer aux racines de la migration, d'encourager l'investissement privé et de se concentrer sur l'emploi et la croissance. L'objectif du PEI est d'aller au-delà

de l'aide au développement classique et d'utiliser plutôt les moyens financiers pour influencer d'autres flux disponibles afin d'atteindre les ODD.

En outre, les discussions de cette session ont porté sur les approches innovantes pour soutenir la compétitivité du secteur privé, identifier les bonnes pratiques et la mesure de leur succès jusqu'à présent, ainsi que les nouveaux besoins à venir.

L'événement de deux jours a été clôturé par une présentation du chef d'équipe du TCII, Ahmed NDYESHOBOLA, sur les recommandations et sur la voie à suivre pour le programme TCII et les déclarations d'Antti KARHUNEN, chef d'unité, Développement du secteur privé, commerce, intégration régionale de la DEVCO, et de Viwanou GNASSOUNOU, sous-secrétaire général, Département du développement économique durable et du commerce du Secrétariat ACP.

Tous les participants ont estimé que l'événement a été un grand succès du point de vue de la participation et de la qualité des discussions, ainsi que de la démonstration des expériences de bonnes pratiques des programmes nationaux et régionaux soutenus par le programme TCII. Des recommandations claires ont été formulées pour que ces grands succès soient reproduits dans tous les pays ACP et qu'ils soient soutenus à moyen terme par l'Union européenne par le biais d'un troisième programme TradeCom.



GSA ET ARSO

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA COMPÉTITIVITÉ À L'EXPORTATION DES PME DIRIGÉES PAR DES FEMMES ET PROMOTION DES NORMES DANS LE SECTEUR DE LA COSMÉTOLOGIE EN AFRIQUE

Le programme «Renforcement des capacités pour la compétitivité à l'exportation des PME dirigées par des femmes et la promotion des normes dans le secteur de la cosmétologie en Afrique - GSA et ARSO» visait à fournir un soutien technique à l'Alliance mondiale pour le karité (GSA) et à l'Organisation africaine de normalisation (ARSO) afin de soutenir les petits producteurs de cosmétiques dirigés par des femmes en Afrique de l'Ouest, et de promouvoir des normes harmonisées pour intégrer la cosmétologie dans le secteur formel en Afrique. En tant qu'activités phares du programme, un atelier régional de formation et de validation sur l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des exportations dans le secteur des cosmétiques à base de karité en Afrique s'est tenu à Accra le 30 octobre 2019 et un atelier régional d'harmonisation et de validation a eu lieu à Nairobi, au Kenya, du 26 au 29 novembre 2019



ATELIER RÉGIONAL DE FORMATION ET DE VALIDATION SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATIONS DANS LE SECTEUR DES COSMÉTIQUES À BASE DE KARITÉ EN AFRIQUE

Une trentaine de participants du Togo, du Bénin, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Ghana ont assisté à l'atelier.

L'atelier a servi de plateforme pour valider les manuels techniques et simplifiés sur 'la gestion de la qualité pour l'exportation et la compétitivité dans le secteur des cosmétiques», et «la gestion des exportations et les exigences en matière de documentation - exigences de conformité et de respect des normes pour les exportations de cosmétiques à base de karité», qui ont été élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Ces manuels fournissent des informations pratiques et simplifiées sur l'amélioration de la qualité pour l'exportation, les exigences en matière de conditionnement et d'étiquetage ainsi que sur la manière d'obtenir une certification internationale pour certains marchés de produits cosmétiques à base de karité, principalement sur le marché de l'Union européenne.

S'adressant aux participants à l'ouverture de l'atelier, Riccardo Tintis, responsable du programme TCII, a présenté les composantes du soutien au projet sur la gestion des exportations et les exigences en matière de documentation - assurer la conformité et les exigences de conformité pour les exportations de cosmétiques à base de karité, en se concentrant sur les petits cosmétiques appartenant à des femmes ; la production d'un manuel sur la gestion de la qualité pour l'exportation et la compétitivité dans le secteur des cosmétiques avec un accent particulier sur les cosmétiques à base de karité.



S'exprimant lors de la cérémonie, Aaron Adu, directeur général de la GSA, a déclaré que la GSA s'engageait à travailler avec tous les acteurs de la chaîne de valeur du karité pour promouvoir la croissance de l'industrie en Afrique et dans le monde. En outre, la GSA s'est engagée à soutenir les gouvernements en leur fournissant des informations et une assistance technique pour concevoir des stratégies visant à maximiser la valeur ajoutée et les emplois créés par l'industrie du karité. Pour conclure, le directeur général de la GSA a remercié le programme TradeCom II pour le soutien apporté à la rédaction des manuels d'exportation et a espéré que les manuels contribueront à améliorer le potentiel d'exportation des produits cosmétiques à base de karité.

L'atelier était structuré en 4 sessions :

- 🌍 La gestion de la qualité et meilleures pratiques dans le secteur des cosmétiques, y compris l'emballage et

l'étiquetage, le marketing auprès des consommateurs et les normes en matière de cosmétologie ;

- 🌍 La gestion des exportations et exigences en matière de documentation, en exploitant les couloirs d'exportation pour les marchés régionaux et internationaux ainsi que l'aide des gouvernements dans le secteur des cosmétiques en Afrique de l'Ouest ;
- 🌍 Le marketing auprès des consommateurs et la fidélisation des clients ; et
- 🌍 La validation du manuel de gestion de la qualité, du rapport d'étude sur la gestion et la documentation des exportations, et des documents publicitaires.

Pendant et après l'atelier, les participants ont salué la qualité des présentations et des manuels présentés. Les présentations ont provoqué un flux de discussions et de commentaires de la part des participants, ce qui a rendu la journée de l'atelier très vivante et pleine de discussions productives.



ATELIER RÉGIONAL D'HARMONISATION ET DE VALIDATION TENU À NAIROBI, KENYA, DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2019

Une trentaine de participants de 12 pays africains se sont réunis à l'hôtel Hilton de Nairobi, au Kenya, du 26 au 29 novembre 2019, pour harmoniser et valider pour la première fois les normes dans le secteur de la cosmétologie. Ils ont discuté des procédures d'évaluation de la conformité recommandées pour l'harmonisation afin de soutenir le secteur de la cosmétologie et du bien-être en Afrique. En outre, l'atelier a étudié les moyens de mieux sensibiliser aux avantages des normes dans le secteur de la cosmétologie et du bien-être par rapport aux exigences commerciales. L'atelier a également abordé les questions de sécurité, de santé et de commerce liées à la cosmétologie et au bien-être.

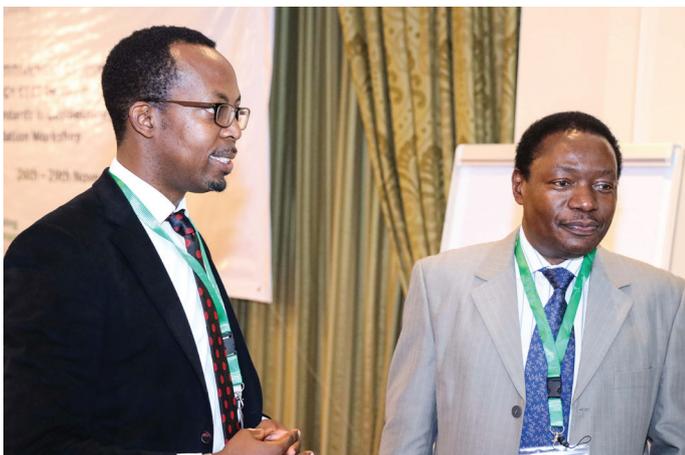
S'adressant aux participants lors de l'ouverture de l'atelier, Peter Namutala Wanyoyi, responsable principal des normes du Bureau des normes du Kenya (KEBS) a souligné l'importance de celles-ci dans l'économie, notamment dans les secteurs des cosmétiques, de la cosmétologie et du bien-être.

Il a souligné le rôle que les normes jouent dans la facilitation du commerce et l'accès au marché des biens et services en apportant des solutions pratiques aux problèmes de l'industrie et a mis en évidence le fait que l'industrie des cosmétiques est une source importante de revenus et d'emplois dans la région africaine. Il a également attiré l'attention des délégués sur le rôle essentiel que joue l'harmonisation des normes dans l'ensemble de l'Afrique, les cosmétiques étant l'un des produits de base les plus importants dans la région et dans l'économie mondiale.

Ahmed Ndyeshobola, chef d'équipe du programme Tradecom II, a brièvement présenté les résultats de la composante ORAN du programme de soutien qui comprenait : une étude diagnostique sur les questions de commerce des produits de santé et des cosmétiques ; une évaluation des normes de cosmétologie ; les questions d'harmonisation de ces normes et les procédures de conformité correspondantes ; la commercialisation de ces résultats auprès des principales parties prenantes et le processus de validation de ces résultats. Il a souligné qu'il était impatient de participer aux discussions à venir et qu'il prévoyait de consulter les participants dans le but de recueillir des avis sur la mise en œuvre du programme ainsi que de réfléchir aux possibilités de pérenniser ces résultats à l'avenir.

L'atelier était structuré en 5 sessions techniques:

1. L'étude diagnostique sur les questions de santé et de commerce liées à l'industrie cosmétique ;
2. L'évaluation des normes africaines relatives à la cosmétologie et au bien-être: Les divergences et analyse des écarts;
3. L'harmonisation des normes et des procédures d'évaluation de la conformité dans l'industrie cosmétique africaine;
4. La présentation de et la discussion sur le matériel de publicité et de sensibilisation pour l'industrie de la cosmétologie;
5. La finalisation du consensus sur les propositions d'harmonisation des normes et des procédures d'évaluation de la conformité pour la cosmétologie et le bien-être.



MOZAMBIQUE

ASSISTANCE CIBLÉE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APE VIA LA MISE EN CONFORMITÉ SPS POUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE, ET RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DE LA PÊCHE AU MOZAMBIQUE
FORMATION NATIONALE ET ATELIER FINAL



Dans le cadre du programme de soutien « Assistance ciblée pour la mise en œuvre de l'APE via la mise en conformité SPS pour la pêche et l'aquaculture, et renforcement de la capacité d'exportation de la pêche au Mozambique », une formation nationale de 5 jours et un atelier final ont eu lieu du 10 au 14 février 2020 à Maputo.

Ce programme d'appui a été orienté pour améliorer et faciliter l'expansion et la diversification du potentiel de production et d'exportation de poisson et d'aquaculture du Mozambique en développant la stratégie nationale de normalisation pour le secteur de la pêche ; et soutenir la mise en œuvre de l'APE SADC-UE au Mozambique en ce qui concerne le secteur de la pêche du pays.

La formation de 4 jours, à laquelle ont participé 25 représentants des institutions bénéficiaires et du secteur de la pêche, visait à transmettre une vision intégrée de la réalité actuelle de la

sécurité alimentaire, ainsi qu'une meilleure compréhension des facteurs critiques pour l'application d'un système d'assurance qualité dans la pêche et la commercialisation du poisson.

En particulier, la formation a été structurée en 8 groupes :

- 🌍 Les marchés de vente de poisson, leurs caractéristiques et leurs exigences;
- 🌍 Les exigences du système de sécurité alimentaire de l'aquaculture et techniques de biosécurité pour l'aquaculture;
- 🌍 La fabrication de glace: Les méthodes et application de la glace pour la conservation du poisson de bonne qualité;
- 🌍 La sécurité alimentaire dans la pêche artisanale : caractéristiques et contribution à la bonne qualité du poisson;
- 🌍 ISO 220000 - exigences: La faisabilité de son application dans l'industrie de la pêche ;

- 🌍 La feuille de route pour l'application de la norme ISO 22000-2018 dans le secteur de la pêche (documents de base, formulaires, procédures et autres) ;
- 🌍 L'analyse d'une « liste de contrôle » pour la vérification de la conformité à la norme ISO 22000 : La certification ; et
- 🌍 Le système harmonisé (SH) et les produits de la pêche et de l'aquaculture.

L'objectif de l'atelier final, qui s'est tenu à Maputo le 14 février 2020 et qui a réuni 45 participants issus des bénéficiaires, de la communauté des donateurs et du secteur privé, était de diffuser les résultats de ce programme de soutien, à savoir

- 🌍 Le renforcement de la capacité réglementaire et institutionnelle à respecter les normes internationales et régionales en matière de produits de la pêche ;
- 🌍 Le renforcement du potentiel de compétitivité à l'exportation du secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- 🌍 L'élaboration d'une stratégie nationale de normalisation et d'évaluation de la conformité ;
- 🌍 Le renforcement de la capacité à gérer les processus de certification et de normalisation ;
- 🌍 L'élaboration d'une feuille de route pour les processus d'accréditation ISO 17020 et ISO 22000 et soutien à la mise en œuvre ;
- 🌍 Les industries de la pêche doivent se conformer à la norme internationale ISO 22000 ;
- 🌍 Le renforcement de la capacité à mettre en œuvre le commerce de la pêche dans le cadre de l'APE ; et
- 🌍 Le développement d'un cadre amélioré de facilitation du commerce pour la pêche et l'aquaculture.

Le potentiel de la pêche au Mozambique, à la fois comme source de devises étrangères par le biais des exportations et comme fournisseur de protéines dont la population a tant besoin, peut être considérablement amélioré avec une relative facilité. L'application des meilleures pratiques en matière d'hygiène et la certification des fournisseurs qui en découle amélioreront l'accès aux marchés étrangers.

L'installation d'une chaîne du froid améliorera la pénétration des marchés locaux et internationaux. Le développement de coopératives, en particulier pour le secteur artisanal, améliorera l'accès au financement pour la transformation à petite échelle et l'aide technique.

En outre, l'investissement très important dans la formation, en utilisant les principes de responsabilité du concept de formation et le personnel des bénéficiaires déjà formé, contribuera à diffuser les exigences en matière de santé et de sécurité et les autres besoins techniques à une très large partie de la Communauté de la pêche.

Enfin, l'atelier final, où les représentants des institutions bénéficiaires, des universités et du secteur privé étaient très bien représentés, a permis d'élaborer un futur programme pour le secteur qui devrait bénéficier à toutes les parties concernées





ST. VINCENT AND THE GRENADINES

DEVELOPMENT OF A TRADE EXPORT STRATEGY FOR ST. VINCENT AND THE GRENADINES, AND A GI CERTIFICATION SCHEME FOR QUALITY EXPORTS IN GUYANA ATELIER FINAL

Ce programme, conçu avec le soutien du ministère des affaires étrangères et du commerce (MFACT) de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et du gouvernement du Guyana, était destiné à

- 1) Élaborer et diffuser une stratégie nationale d'exportation et d'investissement et un plan de mise en œuvre pour Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; et
- 2) Améliorer la compétitivité des exportations du Guyana grâce à des systèmes de certification IG pour les produits de qualité.

L'atelier final de formation et de validation du premier volet, qui a permis de valider et de sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires au contenu de la stratégie nationale d'exportation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (objectifs, actions, bénéficiaires, exécutants, calendrier, etc.) et de ses «plans de mise en œuvre et de financement», s'est déroulé à la Grenadine House du 10 au 13 février 2020.

L'objectif principal de la stratégie nationale d'exportation est de revitaliser les performances du pays grâce à son intégration progressive et sans heurts dans l'économie régionale et mondiale.

Au cours de l'atelier de formation et de validation et de l'événement de sensibilisation, auxquels ont participé 107 personnes, représentant à la fois le secteur privé et le secteur public pour tous les secteurs couverts par la SNE (agriculture, élevage, pêche et cannabis médicinal, voyages et tourisme, artisanat et industrie légère), des modifications mineures ont dû être apportées au projet de document de la SNE en cours de discussion, qui a donc été validé. Les modifications demandées ont été introduites dans le document SNE dans les jours suivants et une version finale a été soumise au MFACT. Le vendredi 21 février 2020, l'équipe a été invitée à présenter la Stratégie nationale d'exportation au Cabinet, qui a approuvé le document.



CROSQ, ARSO, PIFS

ASSISTANCE CIBLÉE POUR RENFORCER L'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE DE QUALITÉ LIÉE AU COMMERCE PAR LE BIAIS DE PARTENARIATS INTRA-ACP PARTNERSHIPS FINAL VALIDATION AND TRAINING WORKSHOP

Le programme de soutien TradeCom II «Assistance ciblée pour renforcer les infrastructures régionales de qualité liées au commerce par le biais de partenariats intra-ACP» visait à améliorer la capacité de la CARICOM en matière d'élaboration et de mise en œuvre de normes et de réglementations techniques. Comme résultat et produit du programme, l'atelier final de validation et de formation qui s'est tenu à Sainte-Lucie du 21 au 23 janvier 2020 avait pour but de

- Présenter et valider les résultats d'un rapport de recherche comparative sur la CARICOM et l'UE concernant l'élaboration et la mise en œuvre de normes et de règlements techniques associés (jours 1 et 2);
- Présenter et valider l'étude sur la situation et l'utilisation des normes de durabilité dans la CARICOM (2e jour);
- Former des parties prenantes aux normes et règlements de l'UE en matière d'emballage et d'étiquetage (3e jour).

Au nom du programme TradeCom II, Paula Hippolyte-Bauwens, experte en commerce régional du TCII, a salué le travail accompli dans le cadre de ce programme de soutien, qui a contribué à améliorer le commerce et la capacité d'exportation des petits États insulaires en développement des Caraïbes, tout en créant des liens intra-ACP et en favorisant une véritable coopération Sud-Sud.

D'autres présentations faites par le PDG de CROSQ, Deryck Omar ; Verne Emmanuel, le directeur du Bureau des normes de Sainte-Lucie et Fabiana Silva, la représentante du Contractor Quality Institute, ont également souligné l'importance du développement et de la mise en œuvre de normes dans les Caraïbes pour l'augmentation des exportations et pour les questions de sécurité humaine, ainsi que l'importance de l'harmonisation des normes à des fins de facilitation des échanges. Le discours d'ouverture a été présenté par Thomas Edmund, président du Conseil des normes de Sainte-Lucie.

Un résumé des présentations révèle que les intérêts des bénéficiaires se sont principalement concentrés sur le renforcement de leurs performances commerciales, l'amélioration de la qualité pour l'exportation, ainsi que pour des raisons de santé et de sécurité. Le fait que le programme de soutien ait atteint l'Afrique (ARSO) et la région du Pacifique (PIFS) s'est avéré être une caractéristique réussie dans la mesure où il a contribué aux échanges Sud-Sud dans le contexte ACP et a développé et renforcé les liens avec des organismes de normalisation comparables en Europe et ACP. Cela a également offert une excellente occasion aux acteurs du secteur privé de prendre conscience de l'importance des

normes et de se concentrer sur l'harmonisation des normes régionales afin de mieux pénétrer les marchés étrangers (UE).

Les sessions de formation ont été animées par les deux experts de l'équipe d'assistance technique (TAT) à l'aide de présentations power-point. La méthodologie suivie a consisté en des présentations de stratégies d'enquête et en l'analyse des résultats, suivies de travaux de groupe, afin de permettre aux experts en normes nationales de discuter des questions soulevées dans les présentations, grâce à l'utilisation d'un certain nombre de questions d'orientation. Elles ont été très instructives car elles ont révélé les différents systèmes de travail au sein de la région des Caraïbes dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes, les défis et les idées sur la voie à suivre.

Le TAT a présenté ses domaines de recherche et ses documents finaux : Enquête sur les pratiques et les résultats de la normalisation dans la CARICOM et rapport de recherche sur l'analyse comparative de l'élaboration des normes CARICOM-UE et du soutien réglementaire. Enfin, ils ont présenté les résultats de l'étude sur les normes de durabilité en utilisant les résultats de l'événement de partage des connaissances qui a eu lieu avec l'ARSO en 2019 dans le cadre de ce programme.

Le dernier jour de l'atelier a été consacré à une session de formation sur les exigences en matière d'étiquetage et d'emballage pour l'accès au marché de l'UE. Pour cet événement, des représentants du secteur privé ont également été invités à être présents afin d'accroître l'impact de la formation et de toucher les PME qui sont à la pointe de l'exportation.

Une présentation générale a été faite sur les exigences de l'UE en matière d'étiquetage et d'emballage, suivie d'un travail de groupe avec des exercices pratiques et des exemples pour la réflexion et le compte rendu des experts en normes et du secteur privé.

Les participants ont trouvé l'atelier de trois jours très intéressant car il leur a permis de mieux comprendre la complexité du système décisionnel de l'UE. Toutefois, ils étaient parfaitement conscients des différences entre les deux régions et étaient très motivés pour examiner les recommandations des experts. Cet exercice de partage d'informations et de transfert de connaissances dans le domaine de l'harmonisation des normes était de première importance et a mis en évidence le fait que de nombreux pays des Caraïbes ont accès au marché de l'UE mais ne sont pas en mesure d'y entrer, souvent en raison de normes («accès au marché mais pas entrée sur le marché»).

RMCE

SOUTIEN CIBLÉ AU CENTRE D'EXCELLENCE MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONAL (CEMR) POUR LA MISE EN ŒUVRE DES COMPOSANTES COMMERCIALES CLÉS DE SES PROGRAMMES PAIE

ATELIER DE VALIDATION

L'atelier final de formation et de validation de deux jours du programme de soutien «Soutien ciblé au Centre régional multidisciplinaire d'excellence (RMCE) pour la mise en œuvre des composantes commerciales clés de ses programmes PAIE», s'est tenu du 11 au 12 décembre 2019 au siège du RMCE, à Ebene, Maurice et a bénéficié des contributions des représentants de la délégation européenne en République de Maurice, ainsi que de tous les représentants des États membres du RMCE. Riccardo Tintis, gestionnaire de programme au sein de TradeCom II, a assisté à l'événement, à la fois comme panéliste et comme participant.

La réunion était présidée par Fletcher Tawonga Nyirenda, commissaire à l'immigration (Opérations) qui a exprimé sa gratitude à TradeCom II pour son soutien technique et financier au PAIE, en général, et au RMCE en particulier.

L'atelier était structuré en 3 groupes:

1. La circulation des hommes et femmes d'affaires et des professionnels dans les pays du PAIE

Au cours de cette session ont été présentés le «Projet de cadre pour la mise en œuvre de l'ABTC» et le «Projet d'architecture pour le partage d'informations et la délibération politique sur l'ABTC». La création d'un groupe sur la mobilité des entreprises (BMG) a également été proposée au cours des discussions. Le BMG identifiera les questions relatives à la connectivité, tiendra des discussions politiques et soumettra des suggestions aux gouvernements.



2. Coopération renforcée dans le domaine du commerce des services d'architecture.

L'accord de reconnaissance mutuelle traite de la facilitation de la circulation des professionnels au sein des pays membres. Un accord peut être conclu à condition que les pratiques ne soient pas restrictives et que des objectifs communs soient atteints lors de futures négociations avec d'autres pays de la région.



3. Amélioration du climat des affaires au sein du PAIE et du dialogue intra-privé et privé/public.

Le deuxième jour de l'atelier était consacré à la présentation de:

- 🌍 La proposition du cadre de facilitation des affaires pour les États membres du PAIE;
- 🌍 Rapport de l'examen interne par les pairs du cadre de facilitation des entreprises, qui s'est tenu le 27 novembre 2019;
- 🌍 Liste des secteurs prioritaires du PAIE.

Riccardo Tintis de TradeCom II a ensuite pris la parole et a encouragé le RMCE et toutes les parties prenantes qui ont participé à l'événement à faire un usage efficace des résultats produits et désormais détenus par les membres du PAIE. Il a décrit que le RMCE est maintenant équipé pour diriger les questions de facilitation des affaires, ainsi que pour assurer le renforcement des capacités et le développement institutionnel afin d'améliorer le commerce et les investissements entre les pays du PAIE et le suivi de la mise en œuvre de MRA (pour les architectes), ainsi que pour rendre opérationnelle la carte PAIE Business Travel.





MAURITANIA

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION COMMERCIALE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA MAURITANIE

ATELIER FINAL

Le programme Renforcement des systèmes d'information commerciale et de la compétitivité de la Mauritanie était basé sur deux composantes thématiques :

1. La Mise en place d'un Système National d'Information Commerciale qui répondait à la nécessité de regrouper et capitaliser les données commerciales et économiques disponibles dans un outil informatique sous forme d'une plateforme commerciale électronique facilement accessible et utilisable par les acteurs commerciaux nationaux et internationaux.
2. Le Renforcement des capacités de standardisation en santé publique et amélioration du niveau de compétitivité commerciale pour faire face aux difficultés liées à la mise en application de la législation mauritanienne relative au processus de normalisation, de certification et d'accréditation

L'atelier final: «sensibilisation des acteurs publics et privés sur les concepts de la qualité, les normes et la certification et leur rôle dans le commerce» a eu lieu le 04 décembre 2019 à Nouakchott.

L'Atelier a vu la participation active de 30 personnes avec la présence des représentants des bénéficiaires (Ministère du commerce, de l'industrie et du Tourisme, Institut National de Recherche en Santé Publique). Mme Gelsomina Pedalino, gestionnaire de programme au sein de Tradecom II ainsi que la Délégation de l'Union européenne, qui était également représentée, ont apprécié les résultats obtenus par le projet et félicité le travail de l'équipe. Cette journée aussi a mis en évidence la satisfaction à la fois des bénéficiaires et des participants pour les activités menées tout au long du projet et pour les résultats concrets obtenus, notamment:

1) Une masse critique de supports à l'appui d'un système d'information commerciale efficace a été formé.

Le développement de la plateforme électronique commerciale pour la Mauritanie a été le résultat tangible des consultations avec les départements concernés au sein du Ministère du Commerce et de Tourisme comme le Service Informatiques et l'Office Nationale des Statistiques et d'une étude approfondie des lois existantes sur la diffusion et la communication des bases de données. Le

portail a été reconnu par le Bénéficiaire et les participants comme un outil informatique gouvernemental de collecte d'informations commerciales et d'aide aux investisseurs.

2) La situation des laboratoires de l'INRSP est évaluée, les plans de formation définis, les laboratoires formés pour la préparation à l'accréditation, les acteurs publics et privés sensibilisés

L'évaluation menée s'est basée sur l'analyse du niveau d'application et maîtrise des normes : ISO/IEC 17025 :2005, ISO/IEC 17025 :2017, ISO 9001, dimensions métrologiques. L'analyse a également porté sur le statut juridique des structures de recherche et les compétences du personnel des laboratoires. Des outils pédagogiques ont été élaborés et mis à la disposition des bénéficiaires des formations, des textes de lois ont été diffusés à titre gratuit. Aussi, tous les laboratoires qui appartiennent au INRSP ont reçu un audit à blanc afin d'évaluer le niveau de conformité aux exigences en vue de l'accréditation. Les sessions de formation ont vu la participation de 25-30 personnes à la fois et ont permis de travailler sur les compétences liées au système de management de la qualité de manière structurée. Pendant l'atelier final de restitution des résultats du projet, une partie de la journée a été dédiée à la remise de certificats et diplômes aux participants du cycle de formation.

Le projet, portant d'une part sur la mise en œuvre d'un instrument national d'informations commerciales, a été un catalyseur clé de développement pour les PME, l'industrie et les institutions de promotion commerciale. D'autre part, le projet a aussi favorisé les acteurs de la qualité en améliorant leur capacité de certification et respect des normes internationales.

Le renforcement des politiques et règles commerciales, la formation visant à augmenter les compétences des professionnels de la qualité par une série de formations ciblées sur les normes et les standards de la qualité internationale, ont permis une amélioration du niveau de professionnalisme du secteur ciblé. Il en ressort la nécessité d'investir dans l'innovation des infrastructures, comme les laboratoires, la formation du personnel et l'accès aux informations commerciales.

COMOROS

ACCESSION OF THE COMOROS TO THE WTO AND IMPLEMENTATION OF THE REGIONAL EPA ATELIER FINAL

L'atelier final du programme « Accession des Comores à l'OMC et mise en œuvre de l'APE régional » a été organisé à Moroni du 4 au 6 mars 2020. Il a réuni une quarantaine d'acteurs représentant les ministères et agences, la société civile et le secteur privé pour passer en revue les livrables produits par les experts du projet Tradecom II.

L'atelier est le troisième organisé à Moroni depuis le démarrage du projet. Il fait suite à un premier atelier de formation et de renforcement des capacités sur la politique commerciale (2-4 octobre 2019) un second consacré aux sujets couverts par la négociation de l'APE entre l'Union européenne et les Etats de l'Afrique orientale et australe (AfOA) (7-9 janvier 2020).

L'objectif de l'atelier était de fournir un espace d'échange multi-acteurs pour la présentation, la discussion et la validation des documents issus des travaux réalisés dans le cadre du projet.

De manière plus spécifique, il s'agissait de :

- 🌍 Présenter les principaux livrables prévus dans le projet;
- 🌍 Faire une revue générale des textes législatifs et réglementaires élaborés et soumis au bénéficiaire;
- 🌍 Evaluer les actions réalisées à date et mesurer le niveau de conformité avec les engagements consentis dans le cadre du projet;
- 🌍 Déterminer les mesures/actions restantes et les perspectives vers l'accession.

Le Directeur Général de l'économie et du commerce s'est réjoui de ce que le projet « Accession des Comores à l'OMC et mise en œuvre de l'APE régional » ait été conduit jusqu'à son terme dans d'excellentes conditions. Au nom du Gouvernement de l'Union des Comores, il a remercié l'Union européenne pour l'appui fourni aux Comores à travers le programme Tradecom II et a félicité les consultants et les parties prenantes comoriennes : les premiers pour la qualité des documents produits et des formations données, les seconds pour l'engagement et la volonté dont ils ont fait preuve depuis le début du projet.

Une partie de l'Atelier a été consacrée à la préparation de la cinquième réunion du groupe de travail prévue en avril 2020 à Genève ainsi qu'à la participation de l'Union des Comores à la douzième conférence de l'OMC et à la phase post-accession de manière générale.

Les principaux livrables présentés au cours de l'atelier sont les suivants:

- 🌍 Les propositions de textes portant réformes législatives et réglementaires;
- 🌍 Le plan d'actions législatives et de mise en conformité des accords de l'OMC;
- 🌍 L'état des lieux de la négociation et de la mise en œuvre de l'APE aux Comores;
- 🌍 Les propositions relatives à la mise en place d'un régime de franchise de droits et taxes douaniers;
- 🌍 La proposition de migration vers un régime de taxation domestique;
- 🌍 L'évaluation de l'ajustement lié à la mise en œuvre de l'APE;
- 🌍 La proposition d'un programme d'adaptation à l'ouverture commerciale non asymétrique avec l'UE.

A la fin des travaux, les parties prenantes comoriennes ayant pris part à l'atelier ont reconnu l'opportunité de la rencontre qui, à leurs yeux, a fourni un espace utile pour des échanges ouverts et inclusifs entre les membres du Comité national de négociations commerciales (CNC).

Ces échanges ont à la fois porté sur les résultats produits par le projet, mais aussi les défis restants qu'il serait urgent de lever afin de permettre à l'Union des Comores de parachever son accession à l'OMC mais aussi de mettre en œuvre l'APEi UE-AfOA dans les conditions les plus favorables.



LE 8^E COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME TRADECOM II

Le 8^e Comité de pilotage (CP) du programme TradeCom II ACP-UE s'est tenu à la Maison ACP les 5 et 6 février 2019. Le comité était présidé par M. Viwanou GNASSOUNOU, sous-secrétaire général chargé du développement économique durable et du commerce au secrétariat ACP, assisté de Mme Christiane LEONG, experte en questions commerciales multilatérales au secrétariat ACP et chef de projet pour le programme TradeCom II.

La DEVCO était représentée par Mme Elisabetta SARTOREL (responsable de programme - DSP et Mesures d'aide au commerce).

Ahmed NDYESHOBOLA (chef d'équipe du programme TradeCom II) avec le soutien de Mme Paula HIPPOLYTE BAUWENS (expert en commerce régional du TCII), Mme Christiane HAZIYO (responsable RRF TCII) et M. Oumar TALL (Administrateur TCII) ont présenté les activités réalisées par l'UGP pendant la période juillet - décembre 2019 et celles qui seront mises en œuvre pour la période janvier 2020 - décembre 2021, à savoir la mise en œuvre complète des programmes et projets de soutien dans le cadre du Devis-Programme 2, le Mécanisme d'intervention rapide, le volet Subventions et les questions administratives et financières y afférentes.

Outre les membres officiels du Comité de pilotage, de la DEVCO et du Secrétariat ACP, des représentants des sept bénéficiaires des subventions ont également participé à la réunion et ont présenté leurs rapports d'activité respectifs et leurs futurs plans de travail.

Au cours de la réunion, les différents acteurs et observateurs ont formulé des remarques très positives sur les activités du programme pour la période de juillet à décembre 2019. En outre, le plan de travail pour la période allant jusqu'à la fin 2021 a été approuvé par le Comité de pilotage.

Le Président, GNASSOUNOU SSG, a conclu les discussions en félicitant le travail accompli par l'équipe de l'UGP, l'engagement du fournisseur de l'assistance technique et le soutien confirmé de la CE dans la mise en œuvre du Programme. Il a également félicité les sept bénéficiaires pour leur démarrage effectif dans la mise en œuvre des actions prévues par leurs conventions de subvention respectives.

La prochaine réunion du Comité de pilotage aura lieu en septembre 2020.

Lexique

- ADPIC** Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle
- AMNA** Accès aux marchés pour les produits non agricoles
- APE** Accord de partenariat économique
- ACR** Accord commercial régional
- ACP** Afrique, Caraïbes et Pacifique
- BNT** Barrières non tarifaires
- BTC** Barrières techniques au commerce
- CARICOM** Communauté caribéenne
- CARIFORUM** Forum Caribéen des Etats de l'Afrique, Caraïbes et du Pacifique
- CCI** Centre du commerce international
- CEA/ONU** Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
- CPC** Cadre de politique commerciale
- CPCN** Cadre de la politique commerciale nationale
- CTA** Centre technique de coopération agricole et rurale
- CEDEAO** Communauté économique des États d'Afrique occidentale
- CNUCED** Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- DAU** Document Administratif Unique
- DG DEVCO** Direction Générale pour la Coopération internationale et développement
- GMFL** Groupe mélanésien Fer de lance
- JED** Journées européennes du développement
- OECD** Organisation des États des Caraïbes orientales
- OIF** Organisation internationale de la Francophonie
- OMC** Organisation mondiale du commerce
- OMD** Organisation mondiale des douanes
- OTC** Obstacles techniques au commerce
- PACPS** États ACP du Pacifique
- PIFs** Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
- PME** Petite et moyenne entreprise
- PTCI** Partenariat transatlantique pour le commerce et les investissements
- PTP** Partenariat transpacifique
- RCEP** Partenariat économique régional global
- SPS** Mesures sanitaires et phytosanitaires
- UE** Union européenne
- UEMOA** Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UGP** Unité de gestion de programme
- ZLE** Zone de libre échange
- ZLET** Zone de libre-échange tripartite